

ASSOCIATION FONCIERE DE SOPPE-LE-HAUT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE SOPPE-LE-HAUT SEANCE DU 07 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze, le sept juillet à 18h30mn ont été convoqués en séance ordinaire à Soppe-le-Haut, les membres du bureau de l'Association d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier, sous la Présidence de Franck DUDT.

Sont présents

M. Franck DUDT, Président, M. Philippe PINGENAT, Vice-Président, M. Benoît SITTER secrétaire,
Mme Germaine VILMIN, MM. Bernard EGLY, Jean-Claude WETZEL, Etienne WALZER, André BINDLER.

A excuser : Mme Isabelle CÔTE, M. Christophe GRUND, M. Claude BUESSLER.

Assistent également :

Monsieur Eric BRAILLON Trésorier de Masevaux
Madame Mireille HURST du Conseil Départemental du Haut-Rhin
Monsieur Dominique ZINDY de l'Union des Associations Foncières de la Plaine du Rhin.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la réunion du 21 avril 2015
2. Budget primitif 2015
3. Travaux connexes
4. Consultation pour la maîtrise d'œuvre
5. Chemin du Herrenwald/Pfrauen
6. Divers.

Monsieur Franck DUDT, Président ouvre la séance ordinaire et souhaite la bienvenue.

Il remercie l'ensemble des personnes qui se sont déplacées pour cette réunion.

1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2015

Une copie de ce document est remis à chacun des membres. Après lecture, aucune remarque n'est formulée ; il est voté à l'unanimité des membres présents.

2. BUDGET PRIMITIF 2015

M. le Président donne des précisions quant à l'équilibre du budget. Il est proposé de voter un taux de cotisation à l'hectare. Après discussion, l'assemblée délibère et décide de retenir ce montant de 25 € l'hectare. M. le Président présente la proposition de budget avec M. ZINDY de l'UAF.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes :

FONCTIONNEMENT : 35 625.00€

INVESTISEMENT : 593 400.00€

L'assemblée délibère et vote à l'unanimité des membres présents les chiffres de ce budget.

3. TRAVAUX CONNEXES

L'assemblée autorise M. le Président à engager toutes les démarches pour consulter afin de vendre le bois sur pieds dans les meilleures conditions.

4. CONSULTATION POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE

Après discussion et accord de M. le Trésorier qui confirme la procédure, l'assemblée autorise M. le Président à lancer la consultation de trois bureaux d'études par courrier. M. BRAILLON confirme la procédure de consultation. Mme HURST et M. BRAILLON quittent la séance.

5. CHEMIN DU HERRENWALD/PFRAUEN

M. André BINDLER retrace l'historique de la situation. Il rappelle que la CDAF n'a pas retenu sa remarque malgré sa contestation.

Il affirme avoir constaté ces jours-ci que les bornes ont été déplacées sur le terrain. M. le Président demandera explications auprès de Mme HURST et M. SENDEL Géomètre.

M. le Président remercie M. Benoît SITTER pour la mise en place de poteaux suite aux dépôts sauvages qui ont été relevés dans plusieurs chemins.

DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

LE PRESIDENT,



FRANCK DUDT